

Image not found or type unknown



subrogation et indemnités journaliere en AT

Par **bm69**, le **27/10/2009** à **10:18**

Bonjour.

je suis en rechute d'un AT de juillet 2007.

je suis arrêté depuis le 3 avril 2009 voila ma question:depuis aout 2009 je ne touche que les 3/4de mon salaire alors que je m'aperçois que mon employeur touche les indemnités journalieres completes (samedi dimanche);je suis sur ameli.fr. Qui pourrait m'expliquer sachant que le probleme s'était posé lors de l'accident initial.

merci de vos réponses.